

A u moment où se profilait l'indépendance A de l'Algérie, il parut sage aux autorités responsables de mettre à l'abri une partie des collections du Musée national des Beaux-arts d'Alger. Trois cents peintures et dessins traversèrent la Méditerranée en 1962 et furent déposés dans les réserves du Musée du Louvre.

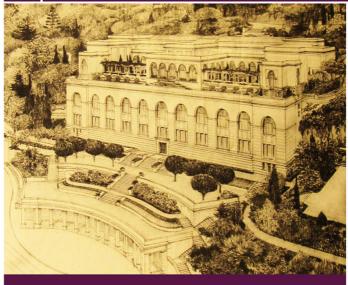
L'Algérie, devenue indépendante, en réclama la restitution.

Après tergiversations, le gouvernement français, en la personne du Ministre de la Culture, Edmond Michelet, acquiesça à cette demande : peintures et dessins firent donc le chemin inverse. Ce qui n'est pas sans poser de questions : si certaines œuvres étaient bien la propriété du Musée, comme ayant été acquises sur son budget ou celui de la colonie, il en allait autrement de nombre d'autres, propriété du Musée du Louvre et simplement mises en dépôt à Alger...

Élisabeth Cazenave - Jean-Christian Serna

LE PATRIMOINE ARTISTIQUE FRANÇAIS DE L'ALGÉRIE

Les œuvres du Musée National des Beaux-arts d'Alger 1857 de la constitution à la restitution 1970



Éditions Abd-el-Tif

Les Archives de la Direction des Musées de France et celles du Ministère des Affaires Etrangères montrent les hésitations des autorités françaises face aux mesures à prendre pour protéger les trésors du Musée d'Alger avant mars 1962 puis l'indépendance venue, les difficultés des négociations culturelles franco algériennes. L'intérêt de ces documents est considérable : le processus qu'ils décrivent s'inscrit non seulement dans l'histoire du drame algérien mais aussi, de ce fait, dans les contradictions et les conflits nés du mouvement mondial d'assimilation des œuvres d'art à une culture et donc à une identité nationale.

Cet ouvrage permet, à travers sa considérable documentation textuelle (inventaires, facsimilés) et iconographique d'appréhender cette problématique sous ses divers aspects.

Élisabeth CAZENAVE est née en Algérie. Docteur ès Lettres, elle est l'auteur d'une dizaine d'ouvrages parmi lesquels La Villa Adb-El-Tif, un demi-siècle de vie artistique en Algérie.

Jean-Christian SERNA est né à Alger où il fut avocat au début de sa carrière. Docteur en droit, il a mené une carrière de praticien et d'enseignant. Professeur émérite d'ESCP-Europe, il écrit aujourd'hui sur le régime juridique de l'Algérie française.

Pour commander le livre par souscription

Valable jusqu'au 1er octobre 2017 Veuillez m'adresser exemplaire(s) au prix unitaire de 54 €, port offert. NomPrénom Code Postale...... Ville...... Ville..... Tèl. Mail

Ouvrage 190x270 mm Quadrichromie 530 p. env. Broché 350 illustrations Prix de vente: 54 € Graphisme: $M^2 + A$